



## Mes chers concitoyens

Les événements dramatiques et barbares du 13 novembre en région parisienne sont venus frapper le goût de vivre de la jeunesse et obscurcir un peu plus cette année 2015. Ils nous ont touchés au plus profond de nos sentiments, suscitant effroi, indignation et tristesse. C'est dans ces moments que notre République nous engage à **toujours mieux intégrer les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité**. Cette laïcité, précieux sédiment de la tolérance et du vivre ensemble, doit au quotidien jaloner nos vies, dans nos parcours éducatifs, dans les entreprises, dans les associations comme dans les institutions.

Je souhaite féliciter ici encore tous les protagonistes de la semaine de la laïcité que nous avons initiée ce dernier automne. Désormais, sur le chemin de la mairie, chacun peut s'imprégner de cette valeur universelle. Il nous faut la promouvoir sans cesse car nous savons, et les dernières expressions électorales l'ont montré, combien les stigmates de l'intolérance peuvent coûter à une société.

**Notre commune se développe** (nous sommes aujourd'hui officiellement 8 023 Pérignaciens, selon le recensement intermédiaire de l'INSEE) et elle donne du sens à ce développement dont les jeunes populations ont besoin. C'est l'occasion pour moi de saluer le travail accompli en 2015 et de rappeler que la baisse de nos ressources nous a engagés, en pleine responsabilité, **à nous concentrer sur l'essentiel**.

L'essentiel, c'est de **considérer que l'exclusion de l'humain n'est pas irréversible** car les problématiques sociales ne doivent être que des étapes de la vie et ne doivent jamais se figer. Cet essentiel s'est formalisé en 2015 par :

- **une augmentation de la capacité d'accueil de la Maison de la Petite Enfance** de 28 à 40 berceaux, portant le chiffre d'enfants accueillis à 53 en fin d'année ;
- **la validation du projet éducatif local** au service de la jeunesse et une co-construction laborieuse mais efficace, dotée d'importants moyens, consacrée à l'éducation de nos enfants qui ne se joue pas uniquement durant le temps scolaire ;
- l'ouverture d'une deuxième tranche de **jardins familiaux** aux Aigrettes, afin de satisfaire une pratique vertueuse qui répond à des besoins et permet de créer des liens entre concitoyens ;

- la réfection en cours de la toiture du foyer rural et la **réhabilitation de l'ancien tennis du stade en un gymnase très polyvalent** accueillant désormais un foyer où les bénévoles associatifs pourront cultiver ce lien social si précieux ;
- les travaux d'assainissement et **le passage des énergies qui vous sont nécessaires**, notamment dans une rue du Péré entièrement transformée.

Ces réalisations sont toutes empruntes de réflexions sur les défis majeurs qui nous sont proposés : **économies énergétiques, urbanisme sobre, chasse aux gaspillages, diminution des déchets, soutien à toutes les proximités, aux économies circulaires et solidaires**. Cet esprit de développement durable invite nos responsables associatifs à gérer les équipements qui sont mis à leur disposition en bon père de famille.

**Cette nouvelle année 2016 verra de nouvelles mises en œuvre ou aménagements** proposés au conseil municipal, facilitant le service à la population et utiles aux usagers :

- des mètres carrés supplémentaires et nécessaires seront dédiés à la vie associative et aux temps d'activités périscolaires au premier étage du Centre municipal d'animation ;
- l'augmentation des hangars des ateliers municipaux permettra une gestion rationnelle et une centralisation du matériel communal ;
- le Point d'Information Jeunesse et la Mission locale au service des jeunes adultes seront déplacés dans un lieu réhabilité devant l'hôtel de ville ;
- l'église Saint-Cybard doit être structurellement réhabilitée. Les travaux importants et financièrement conséquents seront lissés sur au moins deux ans. Cet effort de conservation de notre patrimoine communal fera l'objet d'une souscription et je vous engage dès aujourd'hui à penser à cette contribution qui, avec le concours de la fondation de France, permet de diminuer vos impôts ;
- des interventions lourdes de voirie dans la grande rue permettront la poursuite des travaux d'assainissement et une réfection de l'enrobé et des trottoirs, avec un traitement particulier des carrefours pour lesquels nous débaterons ensemble d'une proposition de priorité à droite, un des rares moyens de réduire efficacement la vitesse.



**2016 sera aussi une année d'étude.** La mise en œuvre du site du port Saint-Louis fait l'objet de toute notre attention et laisse augurer un cahier des charges complexe respectant un patrimoine et un environnement exceptionnels et satisfaisant à l'obligation d'intensifier le nombre de logements situés en centre-ville. Le fonctionnement du foyer rural et des restaurants scolaires sera étudié pour identifier les améliorations en matière de confort et d'usages et aussi, et surtout, d'économies d'énergie. Sur la zone d'activités, l'étude du déplacement de la déchetterie de Saint-Éloi aux 4 Chevaliers est engagée.

La question de la quatrième école est toujours d'actualité. Elle dépend d'une approche foncière globale sur notre commune qui sera validée dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal. Nous sommes très présents sur ces questions et nous avons démontré par notre intensification urbaine vertueuse que nous sommes un candidat recevable pour consommer de nouveaux espaces et répondre ainsi aux besoins des populations actives trop éloignées aujourd'hui de leur lieu de travail.

2016, c'est l'arrivée de la fibre optique et du très haut débit et, à travers elle, la reconnaissance d'un territoire plus dense et plus urbain. Nous allons vivre une transformation de notre commune en un espace numérique et lors de cette mise en œuvre technique, nous nous efforcerons de vous donner les meilleures informations pour profiter de cette importante avancée technologique.



### Lettre d'un concitoyen

À la suite des événements tragiques de novembre, j'ai reçu la lettre d'un de nos concitoyens. De confession musulmane, il me faisait part de son émotion et de sa tristesse.

En tant qu'être humain, il « condamne ces horribles attaques » et témoigne de sa compassion à l'égard des victimes et de leurs familles. En tant que musulman, il se dit « profondément meurtri » car « rien, ni personne, et encore moins l'Islam ne peut justifier la mort d'innocents. » En tant que citoyen, il nous adresse « un message de paix » : ne pas céder à la terreur, « garder cette liberté si chère à la France » et « savoir vivre ensemble ».

Ses mots m'ont touché et je souhaitais ici les partager avec vous.

Le développement de la fibre optique à Périgny n'aurait pu être possible sans la collaboration de la Communauté d'Agglomération (CDA). Je suis convaincu que **les années qui viennent seront celles des mises en commun, de la mutualisation, du partage des compétences et des ressources matérielles et intellectuelles du territoire.** Dans les réflexions multiples de la CDA, notre commune compte et comptera toujours car elle sait qui elle est, ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut pas. Si nous revendiquons notre appartenance à ce territoire que nous souhaitons cohérent et équilibré, dans sa gouvernance comme dans ses actions, si nous avons beaucoup à attendre d'économies d'échelle, nous avons aussi à défendre notre histoire, nos moyens et nos services de proximité. Ces services et ces activités du quotidien structurent notre vie communale, ils répondent aussi aux besoins d'une population plus élargie qui, en y ayant recours, dynamise ainsi toute l'agglomération.

**2016 sera également le temps des rencontres, de la convivialité, de nos fêtes et festivals.** Notes en vert et son village nature s'installeront dans nos parcs les 10, 11 et 12 juin prochain avec cette année un thème qui nous est cher, « Océan mon amour ». Je salue l'engagement des dizaines de bénévoles qui contribuent à faire de ce festival un moment privilégié de la vie communale.

Mes vœux à l'aube de cette nouvelle année sont l'espérance de tenir nos engagements pour le climat avec détermination, car une grande part des réponses aux enjeux environnementaux pour notre planète repose sur nos actions locales. L'espérance de ne pas voir se renouveler d'actes insensés d'un autre âge, symptômes d'acculturation et de folie meurtrière. L'espérance de voir l'intolérance remplacée par la connaissance.

Que cette nouvelle année soit celle de la sérénité et d'une paix recouvrée.

Que cette nouvelle année pour Périgny soit celle de la confiance dans nos capacités communales à poursuivre notre développement au service de l'intérêt général, avec patience et raison collective.

Que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans vos projets et vous épargne les difficultés.

Que cette nouvelle année vous apporte le bonheur et la santé au quotidien pour vous, vos familles et vos proches.

**Bonne année 2016 à tous.**

*Cordialement  
Guy Denier*

**Février 2016 N°22**

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

[www.perigny.fr](http://www.perigny.fr)



Ville de Périgny

*La Lettre du Maire*

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Création [www.misscassiopee.com](http://www.misscassiopee.com) - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941



Hôtel de Ville - Rue du Château  
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex  
Tel : 05 46 44 16 22  
Fax : 05 46 44 98 69  
Email : [mairie@ville-perigny.fr](mailto:mairie@ville-perigny.fr)